

3

Responsabiliser davantage les élèves par rapport à leurs apprentissages



Pour contribuer à la conversation nationale quant aux façons d'améliorer la réussite scolaire et éducative des élèves au Québec, le [CRIRES](#) a acheminé [six propositions](#) au ministre de l'Éducation. Ce texte est lié à la recommandation 3 : « **Passage à davantage de responsabilité pour leurs apprentissages (élèves du 3^e cycle du primaire et 1^{er} cycle du secondaire)** ».

La proposition 3 se décline en quatre éléments :

- Valoriser la responsabilisation des élèves par une programmation d'activités diversifiées;
- Fournir au milieu scolaire des outils pour le développement de l'engagement de l'élève dans ses apprentissages (ajustement et contrôle de ses apprentissages);
- Instaurer les ressources et les encadrements nécessaires pour proposer aux élèves en retard scolaire à la fin du primaire d'autres alternatives de passage vers le secondaire; celles-ci devraient d'abord viser un suivi intensif et une réelle mise à niveau dès la 1^{re} année du secondaire;
- S'assurer que la transmission efficace des dossiers, particulièrement pour les élèves HDAA, soit de rigueur partout.

Pourquoi responsabiliser les élèves par rapport à leurs apprentissages?

Il semble que les élèves qui sont capables de nommer les objectifs à atteindre et d'y adhérer, de déterminer les obstacles à vaincre, de choisir les stratégies pertinentes et surtout de cerner les appuis dont ils ont besoin, sont plus susceptibles de surmonter les difficultés inhérentes aux apprentissages. La recherche établit ainsi un lien entre la réussite scolaire et l'autonomie de l'élève dans ses apprentissages.

Une plus grande conscience et un meilleur contrôle de l'élève à l'égard de ses stratégies d'apprentissage ainsi que des connaissances sur les procédures qu'il peut mobiliser favorisent le développement de cette autonomie. L'élève devient ainsi conscient de la nécessité de prendre une part active dans sa réussite et peut en retirer de la satisfaction.

La métacognition, c'est quoi?

C'est la connaissance qu'a l'élève du cheminement intellectuel qu'il a parcouru, de l'efficacité des outils intellectuels employés et de ce qu'il a élaboré comme savoirs.

L'apprentissage autorégulé signifie que...

l'élève évalue sa progression, identifie ce qui lui pose des défis, utilise des stratégies adaptées à la situation et cherche de l'aide quand c'est nécessaire.

Faire appel à des capacités métacognitives pour ajuster globalement son activité d'apprentissage, mobiliser ses capacités d'autorégulation pour ajuster ses stratégies et procédures dans des apprentissages ciblés et être capable de réguler ses émotions face aux difficultés rencontrées, sont des manifestations attendues d'une participation active de l'élève dans son apprentissage.

L'apprentissage autorégulé relève à la fois

d'une compétence de régulation cognitive et métacognitive

- pour ajuster son activité d'apprentissage aux contextes
- pour pratiquer l'autocontrôle et l'autoévaluation

d'une compétence de régulation affective

- pour faire preuve de volonté et maintenir la motivation et l'engagement

Quel est le lien entre l'apprentissage autorégulé et la métacognition?

La démarche d'apprentissage autorégulé fait appel aux capacités métacognitives de l'élève. Ces deux concepts sont intimement liés :

- Les résultats de la recherche placent la métacognition et l'apprentissage autorégulé dans le peloton de tête des facteurs ayant un grand impact sur la réussite des élèves.
- L'apprentissage autorégulé fait appel aux capacités métacognitives de l'élève, et il est important de le former à celles-ci.

Dispositifs, pédagogies et moyens pour développer l'apprentissage autorégulé

Pour développer l'apprentissage autorégulé, il faut œuvrer sur deux plans :



Premièrement, encourager la métacognition chez l'élève, particulièrement quant au contrôle des manières d'apprendre et d'organiser son apprentissage en l'amenant à se poser des questions ; en lui donnant le moyen de documenter ce qu'il apprend et comment il l'apprend ; en lui enseignant des stratégies métacognitives.



Deuxièmement, valoriser dans l'enseignement des matières les pratiques qui intègrent des stratégies cognitives et métacognitives; il convient de permettre l'élaboration de compétences autant que le contrôle de leur élaboration.

Les pédagogies centrées sur un élève actif, notamment l'apprentissage coopératif et collaboratif, ainsi que l'enseignement réciproque vont dans ce sens.

Certaines pratiques déjà en place dans le milieu scolaire québécois développent l'apprentissage autorégulé :

- les outils numériques visant le développement de l'apprentissage autorégulé;
- les outils réflexifs et les portfolios;
- les outils de planification;
- l'enseignement des stratégies;
- la pédagogie centrée sur les processus;
- l'enseignement de stratégies d'apprentissage autorégulé;
- le tutorat;
- l'apprentissage coopératif et collaboratif;
- la réflexion sur sa manière de travailler;
- l'enseignement réciproque.

Toutes ces pratiques figurent parmi celles qui sont reconnues pour leur impact sur la réussite scolaire.

Les lacunes en métacognition chez nombre d'élèves repérés comme ayant des difficultés d'apprentissage

Plusieurs études démontrent que le soutien fourni aux élèves en difficulté doit être complété par un accompagnement vers plus d'autonomie dans leurs apprentissages. Si ce n'est pas le cas, les élèves courent le risque de développer une dépendance à l'aide.

L'apprentissage autorégulé et les élèves aux besoins particuliers

Des études montrent que l'on peut également favoriser le développement de l'apprentissage autorégulé d'élèves diagnostiqués ayant un TDAH et un TSA.

Ceci pourrait aussi avoir des impacts pour les élèves en retard scolaire, leur permettant de développer une implication dans leurs apprentissages et dans leurs parcours de scolarisation.

Il faut ainsi considérer que le diagnostic au préscolaire et au primaire devrait, normalement, permettre de donner l'aide appropriée aux élèves ayant des besoins particuliers lors des phases de transition déstabilisantes où l'autonomie acquise pourrait régresser. Ceci rend particulièrement **importante la transmission dans tout le système scolaire des dossiers individuels**. Bien sûr, une telle transmission devrait être accompagnée des mesures d'intervention nécessaires.

Référence

CRIRES (2016). Recherche sur la réussite scolaire et éducative: Dossier de développement. Disponible au lien <http://crires.ulaval.ca/article/2016/09/consultation-nationale-sur-la-reussite-educative-octobre-novembre-2016>

Images : © Flickr / U.S. Department of Agriculture © Shutterstock / Wavebreakmedia , © Shutterstock / DGL images , © Flickr / CollegeDegrees360